



Les remparts de Guérande en lice pour devenir le Monument préféré des Français 2025 !

C'est officiel : les remparts de Guérande font partie des monuments sélectionnés pour représenter la région Pays de la Loire dans l'émission Le Monument préféré des Français animée par Stéphane Bern sur France TV.

Publié le 06 mai 2025

Un patrimoine exceptionnel en compétition

L'enceinte fortifiée de Guérande est l'une des mieux conservées de France. D'une longueur de 1 300 mètres, elle est rythmée par 6 tours et 4 portes monumentales, dont la majestueuse Porte Saint-Michel.

Datée principalement du 15^e siècle, cette enceinte a été édifiée sur des bases plus anciennes et témoigne de l'adaptation rapide de l'architecture militaire à l'apparition de l'artillerie. Son remarquable état de conservation en fait une référence du genre à l'échelle nationale.

Classée Monument historique depuis 1877, elle incarne toute la richesse du patrimoine guérandais et attire chaque année des milliers de visiteurs séduits par son authenticité.

Votez pour les remparts de Guérande !

La candidature de Guérande est en compétition avec le château d'Angers dans cette première phase régionale du concours. Pour faire gagner les remparts de Guérande, nous avons besoin de la mobilisation de tous !

- Du 6 au 23 mai 2025, vous pouvez voter en ligne pour élire le monument qui représentera la région Pays de la Loire à l'échelle nationale.
- Attention : une seule participation par adresse IP sera prise en compte.
- Le vote en ligne s'effectue sur cette plateforme : participez.france.tv/quiz/1599369_56/monument-prefere-2025.html

Et si on faisait gagner Guérande ?

Ce concours, c'est une superbe opportunité de mettre en lumière notre belle cité médiévale et de faire découvrir ses remparts à toute la France. Mobilisons-nous pour faire des remparts de Guérande le Monument préféré des Français 2025 !



HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h